



Madame le Grand Maître,
Monsieur le Président,

Le TGWB demande l'exclusion de Monsieur Thierry Maes de la Confrérie de la Gaufre Liégeoise « Strème ».

À la suite du décès de Jean-Pierre Voyeux, Monsieur Thierry Maes a inscrit au bas du faire-part de décès que celui-ci « n'avait eu que ce qu'il méritait », en faisant référence à un prétendu mauvais accueil reçu lors d'un chapitre.

De tels propos sont indignes d'un confrère. Ils constituent un profond manque de respect envers un défunt, sa famille et l'ensemble du monde confrérique. Ils sont en totale contradiction avec les valeurs de fraternité, de respect, de dignité et d'honneur qui fondent nos confréries.

Le TGWB considère qu'un tel comportement est incompatible avec le port du titre de confrère et porte gravement atteinte à l'image du mouvement confrérique.

En conséquence, le TGWB demande l'exclusion de Monsieur Thierry Maes de la Strème.

Veuillez agréer, Madame le Grand Maître, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations confraternelles.

Joël, Laurence, Jacqueline, Georges